

CALCULS POUR BUREAU À DOMICILE**Dépenses pour la résidence****Année 2023**

Chauffage	_____ \$
Électricité	_____ \$
Assurances	_____ \$
Entretien (fournir les factures)	_____ \$
Intérêts hypothécaires *	_____ \$
Impôts fonciers (taxes municipales/scolaires)	_____ \$
Autres dépenses (précisez) :	_____ \$
Autres dépenses (précisez) :	_____ \$
Autres dépenses (précisez) :	_____ \$
Autres dépenses (précisez) :	_____ \$
Grand total	_____ \$

Pourcentage de la superficie du bureau par rapport à la superficie totale de la résidence	_____ %
---	---------

La pièce du bureau à domicile sert-elle exclusivement aux fins d'affaires ?	OUI / NON
Si non, indiquez le pourcentage de temps utilisé aux fins d'affaires	_____ %

* Portion intérêts seulement des paiements hypothécaires – ne pas inclure la portion capital. Au besoin, nous fournir le relevé de vos paiements hypothécaires de l'année 2023.

Conditions pour le bureau à domicile**Pour un employé à commissions :****Ou**

- Le bureau à domicile doit être le principal lieu d'affaires (plus de 50 % du temps).
- Le bureau à domicile est le lieu principal pour les rencontres avec des clients et utilisé de façon régulière et continue.

Pour un travailleur autonome :**Ou**

- Le bureau à domicile doit être le principal lieu d'affaires.
- Le bureau à domicile sert exclusivement à tirer un revenu d'entreprise et à rencontrer des clients ou autres personnes de façon régulière et continue.